

# RÈGLEMENT OFFICIEL DE LA LOTERIE LUCKY SEOUL

*Rédigé et validé par Me William Delecourt, Avocat aux Barreaux de Los Santos et de Blaine County, Conseiller juridique du LTD Little Seoul.*

## Article 1 – Objet de la loterie

La présente loterie, organisée par le **LTD Little Seoul**, a pour objectif de proposer aux citoyens un jeu d'argent hebdomadaire reposant sur l'achat de tickets individuels, dans le respect total des règles de transparence, de loyauté et de sécurité financière.

## Article 2 – Prix et modalités d'achat des tickets

1. Le prix d'un ticket de loterie est fixé à **100 \$**.
  - Ce montant peut être augmenté lors de **tirages spéciaux**, et sera annoncé avant l'ouverture des ventes.
2. **Modes de paiement autorisés :**
  - Carte bancaire
  - Facture numérique  
Ces moyens garantissent l'identification du détenteur du ticket et l'authenticité de la transaction.
3. Les tickets doivent être achetés **un par un**, la vente en lot ou en bundle étant interdite.
4. Un participant peut acheter **autant de tickets qu'il le souhaite**, dans la limite de ses fonds personnels.
5. **Aucune personne morale** (entreprise, organisation, association) n'est autorisée à acheter un ticket.

## Article 3 – Gains de la loterie

1. Le gain initial du tirage est fixé à **10 000 \$**.
2. L'organisateur se réserve le droit **d'augmenter le montant du gain**, à condition que cette information soit rendue publique **avant** l'ouverture des ventes de tickets.
3. Chaque ticket possède **exactement la même probabilité** de remporter le gain.

## Article 4 – Période de vente des tickets

Les ventes s'effectuent **chaque semaine** :

 **Du samedi 12h00 au vendredi 23h59.**

Une fois ce délai dépassé, aucune nouvelle vente n'est possible pour le tirage en cours.

## Article 5 – Tirage et validation

1. Le tirage est effectué dans un délai maximal de **48 heures** après la fermeture des ventes.
2. Le tirage est réalisé via une **application dédiée**,
3. Le résultat est **validé par un membre du Barreau de Los Santos ou un membre du DOJ**, garant de la conformité du tirage.
4. Le gagnant est annoncé publiquement via :
  - les réseaux sociaux,
  - et/ou les médias locaux.

## Article 6 – Remise des gains

1. Le gagnant dispose d'un délai de **5 jours** pour se présenter physiquement au **LTD Little Seoul** afin de récupérer son gain.
2. Passé ce délai, le gain non réclamé est **entièvement remis en jeu** lors du tirage suivant.
3. Le nouveau montant total sera annoncé sur les réseaux sociaux du LTD.

## Article 7 – Interdictions

1. Le **gérant** du LTD Little Seoul,
2. les **salariés**,
3. ainsi que toute personne employée directement ou indirectement par l'établissement  ont interdiction formelle de participer à cette loterie.

## Article 8 – Nature du jeu et prévention des risques

Cette loterie constitue **un jeu d'argent**.

Le LTD Little Seoul rappelle que :

- ◆ les jeux d'argent peuvent présenter des **risques d'addiction**,
- ◆ entraîner des difficultés financières,
- ◆ et doivent être pratiqués avec prudence.

L'établissement s'engage à :

- informer régulièrement le public des risques liés aux jeux,
- rappeler les règles de participation,
- encourager un comportement responsable.

## Article 9 – Acceptation du règlement

L'achat d'un ticket vaut **acceptation pleine et entière** du présent règlement.

Fait à Los Santos, le 25 novembre 2025.

